

Erwan Liberge

LaSIE – UMR CNRS 7356 – La Rochelle Université

Section 11 du Comité national de la recherche scientifique – Collège B2

Chères et chers collègues,

Je me présente à l'élection en vue du renouvellement de la section 11 du Comité national de la Recherche Scientifique, dans le collège des maîtres de conférences. Je suis enseignant-chercheur à l'université de la Rochelle, au Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement (LaSIE) depuis 2009. J'enseigne dans le département de génie civil de la licence au master, ainsi que au sein de l'école doctorale EUCLIDE.

Depuis mon doctorat j'ai participé à plusieurs GDR CNRS et j'évolue dans une Unité Mixte de Recherche, donc dans un environnement en lien étroit avec le CNRS et ses personnels. En me présentant à l'élection du comité national de la section 11, je souhaite parfaire ma connaissance de notre section au sein de cette organisation tout en m'engageant au service de la recherche publique, du CNRS et de son personnel. Je sais par expérience que la carrière d'un chercheur (comme d'un enseignant-chercheur) ou le fonctionnement d'un laboratoire ne peuvent pas être évalués à l'aune de critères purement quantitatifs, mais doivent prendre en compte l'ensemble des contraintes individuelles ou collectives liées au contexte local, à la nature des activités de recherche, etc. J'aurais à cœur de défendre cette ligne au sein du CoNRS.

Ce positionnement est partagé par Matthieu Caruel qui a comme moi reçu le soutien du SNESUP et SNCS FSU et pour lequel je vous appelle également à voter. Notre liste comprend aussi des candidats dans le collège A1 et B1 sous la bannière SNCS FSU : Simon Felix, Diego Baresch et Antonin Coutant. Tous les 5, nous couvrons la plupart des grands champs thématiques de la section et nous nous présentons à vous avec une volonté de dialogue, de service et de réussite de toute la section.

Ma thématique de recherche porte sur la modélisation numérique en Interaction Fluide Structure (IFS) et la réduction de modèle en mécanique. L'objectif commun de mes travaux est la recherche de méthodes numériques permettant de gagner du temps de calcul. Dans cet objectif, j'utilise des méthodes de réduction de modèle par base réduite pour l'interaction fluide structure, la problématique principale résidant dans le caractère mobile des domaines. Je propose également des modèles pour l'IFS utilisant la méthode de lattice Boltzmann afin de profiter des performances de temps de calcul de cette méthode.

J'ai toujours mené mes activités de recherche en parallèle avec mes enseignements, tout en m'impliquant dans les responsabilités administratives et collectives. J'ai exercé un mandat de directeur des études du master de génie civil de l'université de La Rochelle, et ai été élu pendant 2 mandats à la commission de la Recherche ainsi que au Conseil Académique de l'université de La Rochelle. Je suis également actuellement au Comité Social d'Administration de l'université (CSAE) ce qui m'apporte un nouveau regard sur le fonctionnement collectifs de nos universités.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège B2 de la section 11

Matthieu Caruel, MSME UMR 8208

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

